HS n° 12

CAMPUS FRANCE

Les notes

Novembre 2014

La mobilité des étudiants d'Asie et d'Océanie

La Note Campus France Hors-Série n°12 réactualise les données publiées en mars 2013 dans la Note Hors-série n°6.

A l'instar de plusieurs précédentes Notes consacrées à la mobilité des étudiants de différentes parties du monde (d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Amérique latine et d'Europe), elle présente un focus sur la mobilité internationale des étudiants d'Asie et d'Océanie.

Une carte de la mobilité des étudiants en provenance de et vers l'Asie permet de visualiser l'importance de la mobilité de cette région du monde. Les chiffres de la mobilité sortante des étudiants d'Asie et d'Océanie indiquent où vont en priorité les étudiants asiatiques en mobilité. Cette partie est suivie d'une synthèse portant sur le panorama et les enjeux de la mobilité en Asie-Océanie puis d'un descriptif des actions des 6 principaux pays d'accueil de la région, mettant en lumière les politiques d'attractivité développées par chacun de ces pays à l'attention des étudiants internationaux. La quatrième partie se concentre sur les étudiants d'Asie et d'Océanie en France. Elle présente un portrait de l'étudiant asiatique en mobilité en France à partir du baromètre Campus France réalisé en 2013 sur l'image et l'attractivité de la France pour les étudiants internationaux.

Avant-propos

L'Asie, au cœur de la mobilité étudiante mondiale

L'internationalisation de l'enseignement supérieur s'accompagne, depuis une dizaine d'années, d'une forte progression de la mobilité étudiante dans le monde. Avec environ 4 millions d'étudiants internationaux en 2010, leur nombre pourrait atteindre 5,8 millions en 2020 et 8 millions en 2025 (+ 137 % par rapport à 2009)[1].

Le basculement du centre de gravité mondial vers l'Asie place cette région du monde au cœur de la mobilité étudiante mondiale. Première région d'origine des étudiants internationaux dans le monde, l'Asie constitue un vivier mondial de talents. Elle est également devenue une nouvelle région d'accueil des étudiants internationaux.

En quête d'excellence universitaire et de visibilité internationale dans les classements mondiaux les universités asiatiques ambitionnent de jouer un rôle de premier plan sur la scène universitaire mondiale.

• Première région d'origine des étudiants internationaux dans le monde

- Les étudiants asiatiques représentent 41,7 % du total des étudiants étrangers en mobilité dans le monde[2].
- Dans le palmarès des pays les plus mobiles, les trois premières places sont occupées par des pays d'Asie : la Chine (1ère), l'Inde (2e) et la Corée du Sud (3e). La Malaisie, qui figurait en 5e position en 2011, se place désormais au 7e rang des pays d'origine.
- Les principaux bénéficiaires de cette mobilité sont les pays anglo-saxons : États-Unis et Australie en tête, suivis par le Royaume-Uni. La France se positionne au 8e rang des pays d'accueil.

• Un vivier mondial de talents

Sur les plus de 200 millions de diplômés de l'enseignement supérieur âgés de 25 à 34 ans que compteront l'ensemble des pays de l'OCDE d'ici 2020, 40 % d'entre eux seront originaires de Chine et d'Inde.

• Nouvelle région d'accueil des étudiants internationaux

De nombreux pays d'Asie tels que Singapour, la Chine, le Japon, la Corée du Sud et la Malaisie prennent des initiatives pour renforcer l'internationalisation de leur enseignement supérieur. Visant l'excellence universitaire, ils ambitionnent de devenir des pôles régionaux de l'éducation faisant de leur pays une destination privilégiée des étudiants internationaux en particulier dans le cadre d'une mobilité régionale.

• Une visibilité internationale accrue

L'entrée spectaculaire de l'Asie sur la scène universitaire mondiale s'accompagne d'une poursuite de l'excellence universitaire avec une progression des établissements dans les différents classements internationaux (*Times Higher Education*, classement de Shanghai, notamment).

1- Source OCDE, regards sur l'Education 2012

2- Source UNESCO, base total des chiffres fournis par les pays pour la mobilité sortante soit 3 500 000 étudiants. En mobilité entrante, le total est estimé par l'UNESCO à 4 millions.

I. LA MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS D'ASIE ET D'OCÉANIE

Principaux pays d'accueil des étudiants asiatiques et océaniens

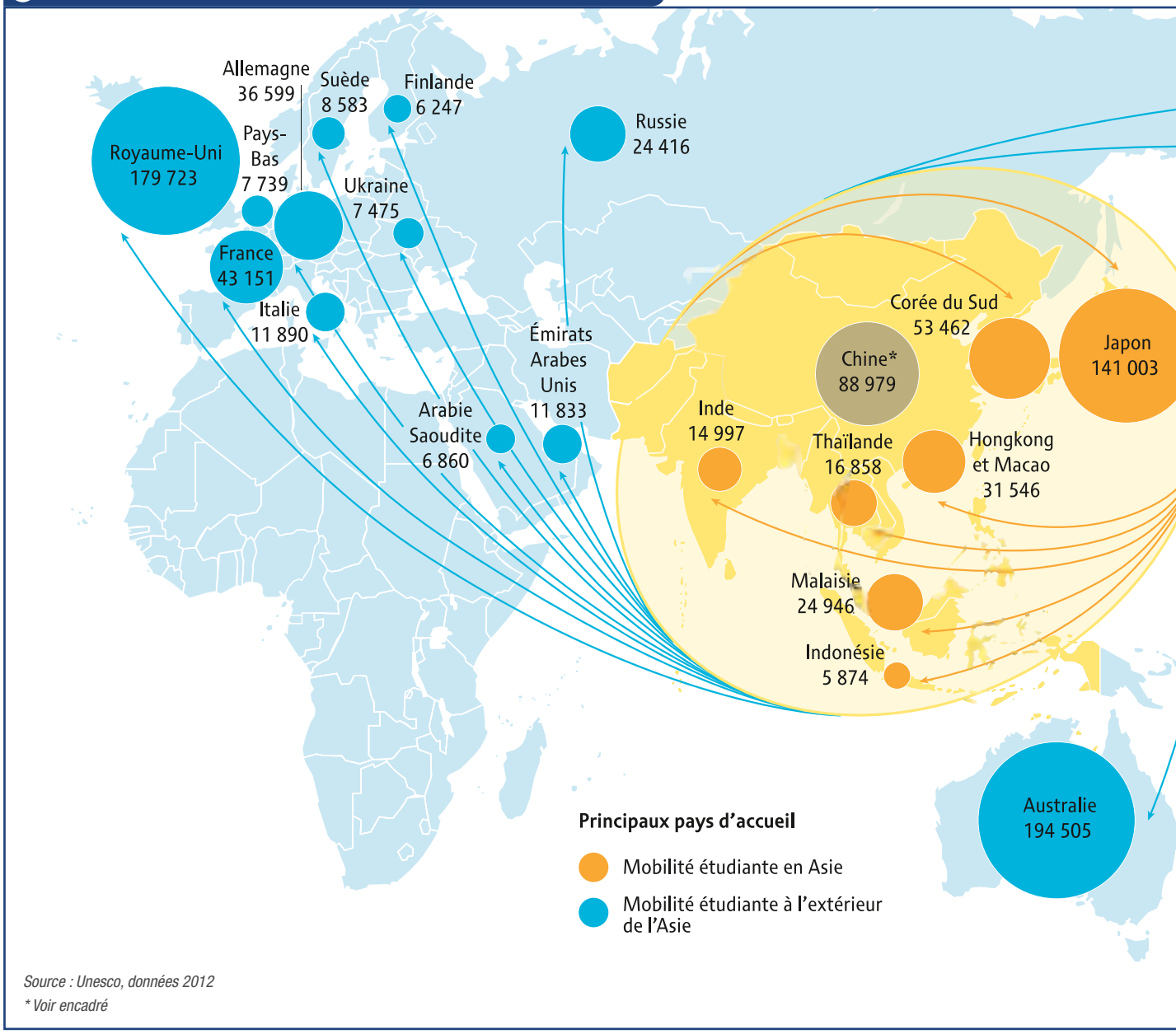

Source : Unesco, données 2012

** Voir encadré*

Précisions importantes pour les statistiques de la Chine

Selon les données de l'UNESCO, la Chine aurait accueilli 88 979 étudiants en 2012, mais ce chiffre global est une estimation sans informations précises sur les pays d'origines. De leur côté, les autorités chinoises avancent le chiffre de 119 000 étudiants étrangers inscrits en Chine en 2011.

	Principaux pays d'accueil des étudiants de la zone Asie-Océanie 2012	Part du total des étudiants de la zone en mobilité	Rang / Monde
États-Unis	476 386	30,8 %	1
Australie	194 505	12,6 %	2
Royaume-Uni	179 723	11,6 %	3
Japon	141 003	9,1 %	4
Chine*	88 979	5,7 %	5
Corée du Sud	53 462	3,5 %	6
Canada	49 340	3,2 %	7
France	**43 151**	**2,8 %**	8
Allemagne	36 599	2,4 %	9
Nouvelle-Zélande	29 581	1,9 %	10
Autres	255 751	16,5 %	
TOTAL	**1 548 479**	**100 %**	

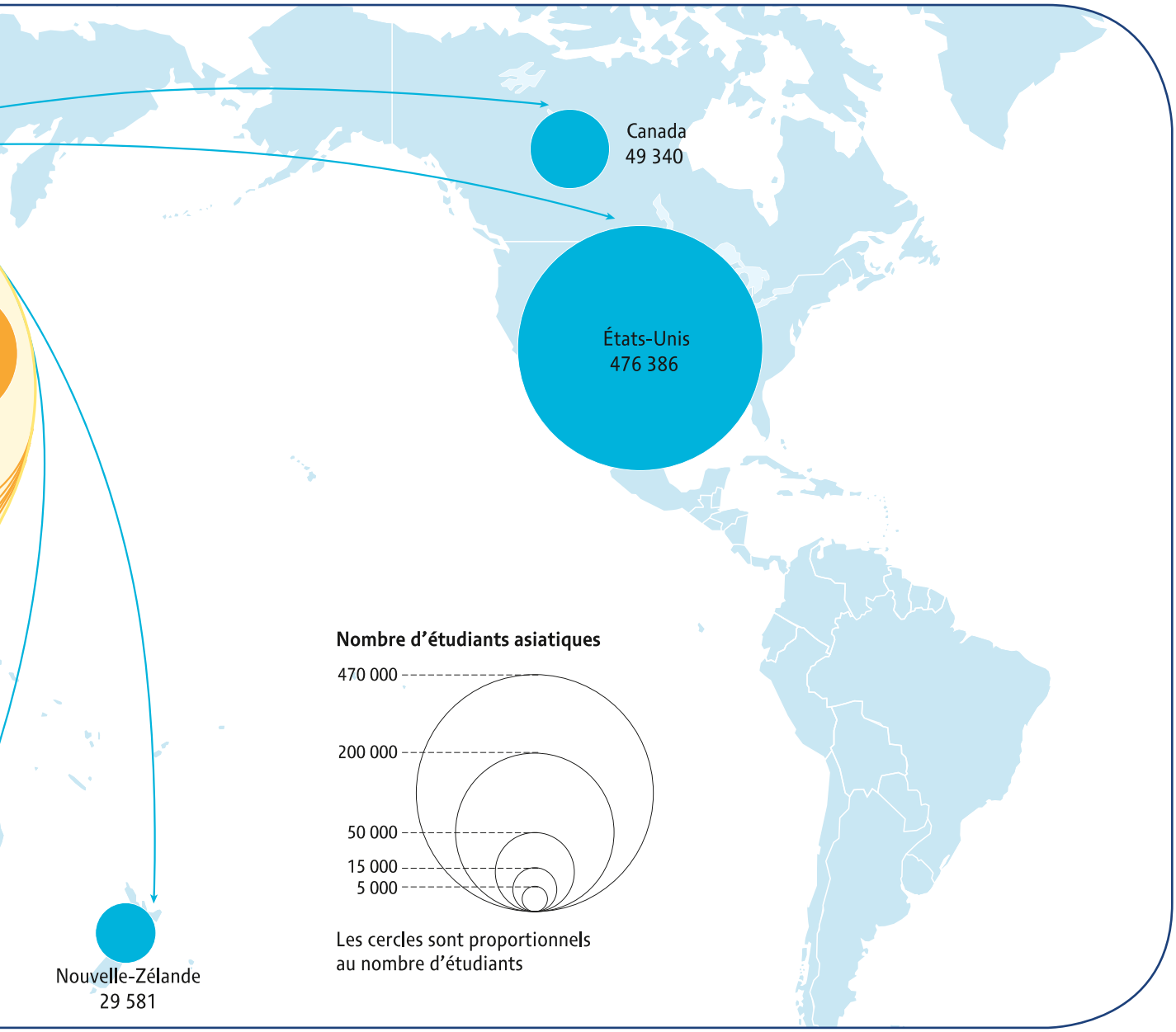

	Principaux pays d'origine des étudiants de la zone Asie-Océanie 2012	Part du total des étudiants de la zone en mobilité	Rang / Monde
Chine[1]	726 995	50 %	1
Inde	189 472	13 %	2
Corée du Sud	123 674	8 %	3
Malaisie	55 579	4 %	7
Vietnam	53 802	4 %	8
Pakistan	37 962	3 %	17
Indonésie	34 999	2 %	21
Japon	33 751	2 %	20
Népal	29 184	2 %	24
Thaïlande	24 491	2 %	35
Sous-Total ASIE hors CEI	**1 430 600**	**98 %**	
Sous-Total OCEANIE	**28 900**	**2 %**	
ASIE + OCEANIE	**1 459 500**	**100 %**	

(1) avec Hong-Kong & Macao
Source : Unesco

Selon l'UNESCO, les 23 pays de la zone Asie-Océanie étudiée (hors CEI-Asie centrale) totalisent près de 1 460 000 étudiants en mobilité internationale, soit 41,7 % du total des étudiants étrangers en mobilité dans le monde.

Au classement mondial des pays d'origine de la mobilité en 2012, le podium est exclusivement occupé par des pays d'Asie : la Chine, 1ère, avec 726 995 étudiants en mobilité à l'international, l'Inde, 2e avec 189 472 et la Corée du Sud, 3e, avec 123 674.

Première région d'origine au niveau mondial, la zone Asie-Océanie est aussi une des premières régions d'accueil de la population des étudiants au niveau régional : en accueillant 39,8 % du total des étudiants de la zone, elle se place juste derrière celle d'Amérique du Nord (qui en accueille 34,3 %), et devant l'Union européenne (qui en accueille 20,7 %). Cette moyenne cache cependant des disparités très marquées : les étudiants indiens, japonais, pakistanais ou sud-coréens étudient majoritairement en dehors de leur région alors qu'à l'opposé, ceux du Laos, du Bhoutan, du Timor restent massivement dans leur zone géographique.

Les destinations privilégiées des étudiants de la zone sont les États-Unis, qui se placent nettement en tête des pays d'accueil, avec 476 386 étudiants accueillis soit 30,8 % du total. L'Australie vient en deuxième position (194 505 étudiants accueillis, soit 12,6 % du total). Viennent ensuite le Royaume-Uni (179 723, 11,6 %), le Japon (141 003, 9,1 %). La France se place en 8e position avec 43 151 étudiants accueillis.

Pourcentage des étudiants asiatiques et océaniens en mobilité qui choisissent la France

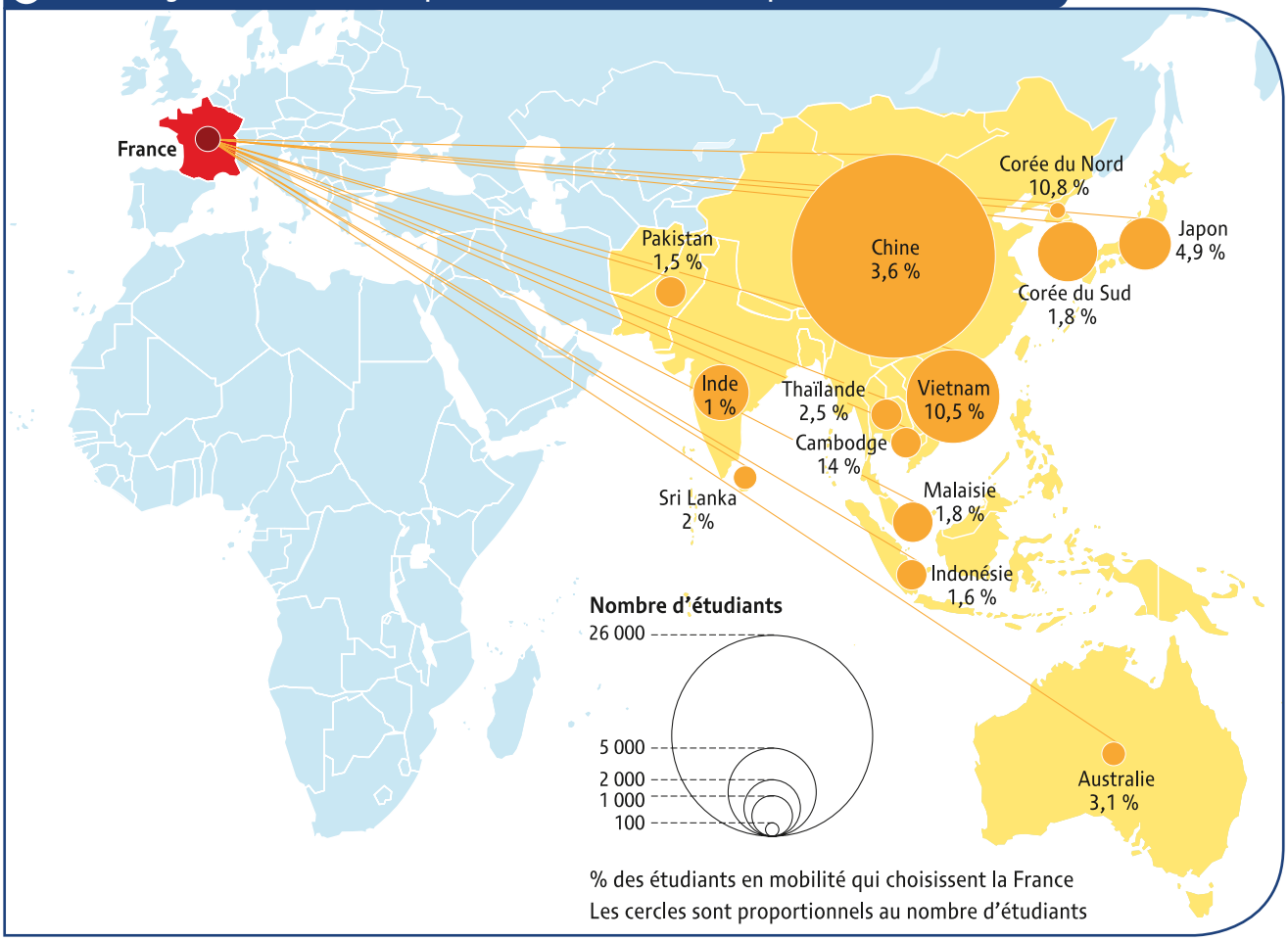

Source : Unesco, données 2012

Mobilité sortante des étudiants chinois*

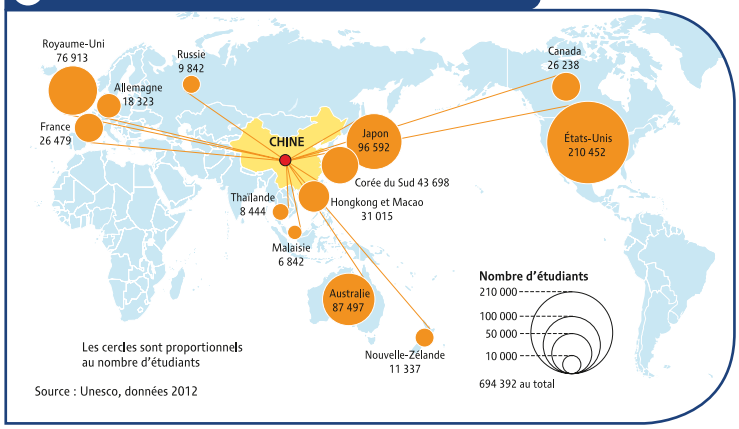

Source : Unesco, données 2012
** avec Hong-Kong & Macao*

Principales destinations étudiants chinois

	effectifs	%	rang
États-Unis	210 452	29 %	1
Japon	96 592	13 %	2
Australie	87 497	12 %	3
Royaume-Uni	76 913	11 %	4
Corée du Sud	43 698	6 %	5
France	**26 479**	**4 %**	**6**
Total	**726 995**	**100 %**	

Mobilité sortante des étudiants sud-coréens

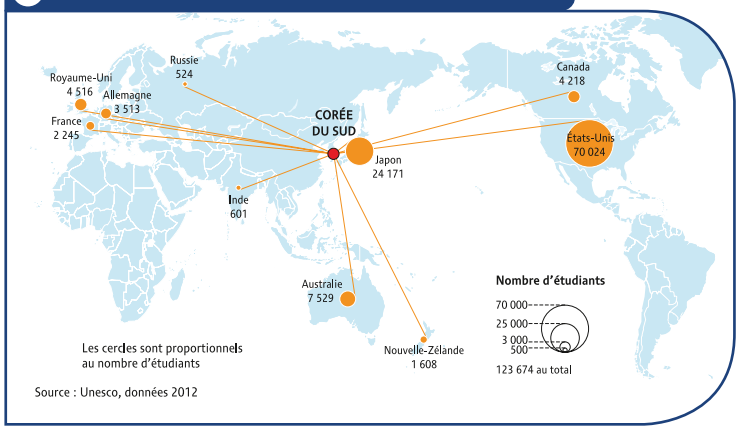

Source : Unesco, données 2012

Principales destinations étudiants sud-coréens

	effectifs	%	rang
États-Unis	70 024	57 %	1
Japon	24 171	20 %	2
Australie	7 529	6 %	3
Royaume-Uni	4 516	4 %	4
Canada	4 218	3 %	5
France	**2 245**	**2 %**	**7**
Total	**123 674**	**100 %**	

Mobilité sortante des étudiants indiens

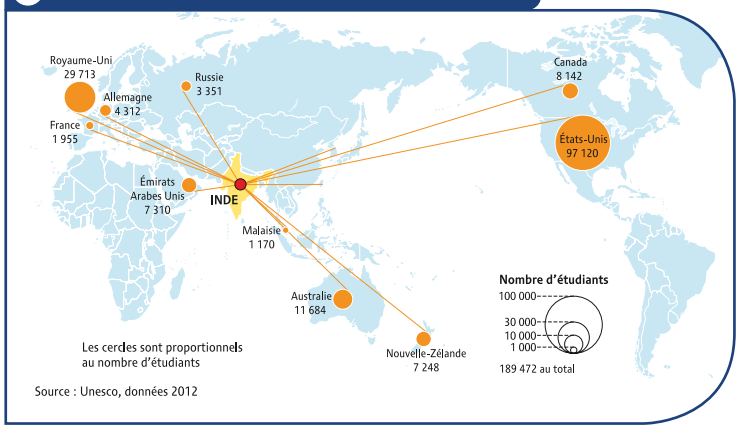

Source : Unesco, données 2012

Principales destinations étudiants indiens

	effectifs	%	rang
États-Unis	97 120	51 %	1
Royaume-Uni	29 713	16 %	2
Australie	11 684	6 %	3
Canada	8 142	4 %	4
Emirats Arabes Unis	7 310	4 %	5
France	**1 955**	**1 %**	**10**
Total	**189 472**	**100 %**	

Mobilité sortante des étudiants malaisiens

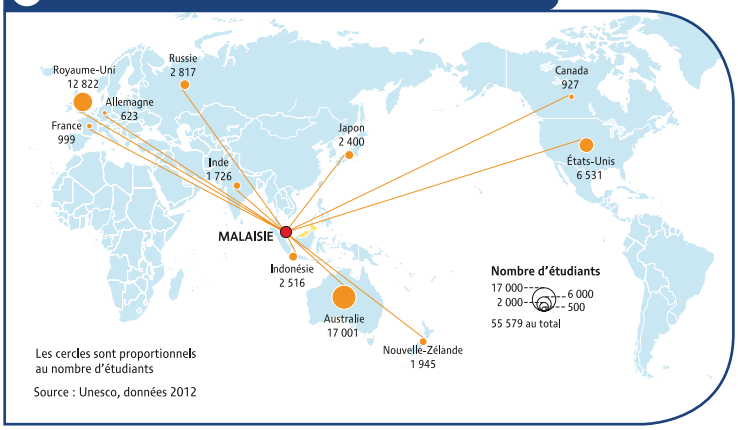

Source : Unesco, données 2012

Principales destinations étudiants malaisiens

	effectifs	%	rang
Australie	17 001	31 %	1
Royaume-Uni	12 822	23 %	2
États-Unis	6 531	12 %	3
Fédération de Russie	2 817	5 %	4
Indonésie	2 516	5 %	5
France	**999**	**2 %**	**10**
Total	**55 579**	**100 %**	

Mobilité sortante des étudiants vietnamiens

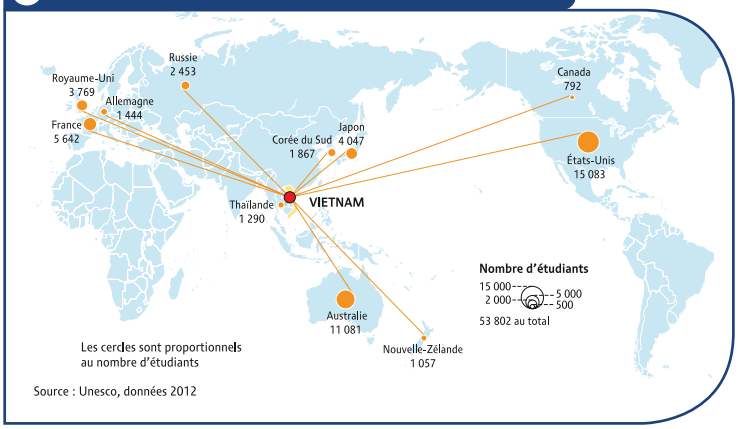

Source : Unesco, données 2012

Principales destinations étudiants vietnamiens

	effectifs	%	rang
États-Unis	15 083	28 %	1
Australie	11 081	21 %	2
France	**5 642**	**10 %**	**3**
Japon	4 047	8 %	4
Royaume-Uni	3 769	7 %	5
Total	**53 802**	**100 %**	

II. L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN ASIE ET OCÉANIE PANORAMA ET ENJEUX

Le secteur de l'enseignement supérieur dans la zone Asie – Océanie traverse aujourd'hui une période charnière.

Malgré l'hétérogénéité d'une zone qui regroupe des réalités très différentes – tant sur le plan démographique, économique, que celui des systèmes d'enseignement supérieur - il est possible d'effectuer le constat global de l'existence, dans la région, d'un phénomène de « bulle» de l'enseignement supérieur.

Cette situation est caractérisée par une « demande » d'enseignement supérieur en augmentation exponentielle depuis une vingtaine d'années. Le nombre d'inscriptions dans l'enseignement supérieur en Asie a ainsi été multiplié par 6 entre 1970 et 2011, passant de 32,6 millions d'étudiants à 182 millions dont 46 % en Asie du Sud-Est. Dans certains pays comme le Népal, le Sri Lanka, la Malaisie, le nombre d'inscrits au niveau Licence a été multiplié par 10 sur cette même période.[1] Tout indique que cette tendance va durer car l'Asie constitue le principal réservoir de croissance de la population étudiante dans le monde.

Cette explosion de la demande s'explique par une conjonction de facteurs[2] :

- une croissance rapide de la population asiatique ;
- l'investissement prioritaire dans l'enseignement

1- UNESCO, 2013

2- *"Higher education in Asia: Expanding Out, Expanding Up – The rise of graduate education and university research" UNESCO Institute for Statistics, 2014*

primaire et secondaire avec pour corollaire une forte augmentation des taux de scolarisation et du nombre d'étudiants désireux de poursuivre des études dans le supérieur ;

- au niveau sociétal : une prise de conscience généralisée de l'importance des études supérieures dans l'accès à de meilleures perspectives d'emploi.
- Une attention stratégique accordée par les pouvoirs publics de la zone au secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche, unanimement perçu comme un tremplin pour le développement et la compétitivité des pays à l'ère de l'économie de la connaissance.

Face à ces différentes pressions et pour **s'adapter aux exigences parfois contradictoires de démocratisation et de renforcement de l'excellence du système d'éducation supérieure,** les gouvernements d'Asie ont adopté différentes stratégies pour faire évoluer leur système d'enseignement supérieur : construction massive de nouvelles institutions, accueil de campus délocalisés, utilisation de nouvelles technologies de l'enseignement à distance, entre autres.
Les résultats dans le domaine sont spectaculaires : en quelques décennies le continent s'est propulsé sur la scène universitaire mondiale.

Néanmoins, les défis à relever pour la période à venir restent nombreux et des problématiques émergent, communes aux pays de la région :

➡ La question du **financement de l'enseignement supérieur** et de la répartition de l'effort de financement au sein de la société est cruciale, face à l'immensité des besoins. Dans ce contexte les différents gouvernements de la zone ont cherché à diversifier les sources de financement. La solution principale a souvent été de basculer une partie de la charge financière de l'État vers les familles ; en autorisant et en encourageant l'émergence du système d'enseignement privé, mais également via l'introduction de frais d'inscription dans les institutions publiques. Dans ce contexte, des politiques publiques qui permettent d'assurer davantage d'équité sont alors nécessaires.

➡ Autre enjeu : la multiplication des acteurs privés appelle une **exigence de régulation du secteur,** notamment à travers des systèmes d'accréditation, afin de garantir à la société des formations de qualité et d'assurer la viabilité du système.

➡ Le besoin **en formation de personnels enseignants** est une autre conséquence de cette demande accrue d'enseignement supérieur. Nombreux sont les pays de la zone qui se trouvent aujourd'hui face à une pénurie de professeurs qualifiés qui permettraient de répondre aux besoins croissants. **La question du niveau de formation des professeurs est stratégique** car elle détermine aux yeux des gouvernements la qualité de formation des futures générations, et le potentiel de recherche et d'innovation sur lequel repose l'accélération du développement économique. A titre d'exemple, le *programme 911* du gouvernement vietnamien, qui vise à la formation de 20 000 docteurs d'ici à 2020 est une bonne illustration de cette problématique.

➡ **La nécessaire adaptation des formations proposées aux besoins réels du marché du travail est également un enjeu majeur,** dans une zone où le taux de chômage des jeunes reste important malgré la forte croissance économique. Dans cette perspective, les questions de mesure de la qualité des formations, de la gouvernance et de l'évaluation des établissements, de leur adaptabilité rapide aux besoins des entreprises, via notamment la nécessité d'un rapprochement avec l'industrie, sont au cœur des préoccupations.

➡ Cette compétition pour attirer les talents au niveau mondial a pour corollaire **une importance croissante accordée par les établissements aux classements, « *ranking* » internationaux et à leurs critères d'évaluation.** Pour s'assurer d'une bonne position dans ces classements et bénéficier de cette façon d'une visibilité à l'internationale, les établissements de la zone mettent en place des systèmes d'incitation ciblés pour encourager le nombre de publications.

Par ailleurs, ces classements (celui de Shanghai, publié par l'Université de Jiaotong en particulier) sont devenus déterminants dans les décisions d'investissement public, avec pour effet pervers dans un certain nombre de pays, une concentration de l'investissement dans quelques institutions universitaires au détriment d'institutions de second rang (à vocation régionale, technologique, etc.). Ceci est d'autant plus préjudiciable que ces dernières disposent parfois de filières d'excellence, mais dans des secteurs de niches qui n'ont que peu de visibilité dans les classements. Ce constat pose la question de la complexe définition de critères d'évaluation des établissements, compatible avec un déploiement optimal de l'investissement favorable à la recherche et l'innovation.

➡ Au-delà des frontières du continent, la demande en enseignement supérieur représente **un potentiel majeur pour les acteurs internationaux du secteur, comme en témoigne la multiplication des accords de coopération et surtout l'implantation de structures partenariales et campus délocalisés dans la région (17 campus délocalisés, pour le seul territoire chinois en 2012[1]).** Les contraintes liées au poids de la bureaucratie restent cependant réelles et freinent le développement des collaborations.

1- *"Observatory on Borderless Higher Education" (OBHE)*

➡ Par ailleurs, avec le développement économique des pays de la zone et leur progression vers des économies de la connaissance, **l'évaluation de la force de travail devient régionale.**

En conséquence, gouvernements et établissements d'enseignement supérieur mettent en place des coopérations afin d'harmoniser les systèmes d'enseignement supérieur et favoriser la mobilité étudiante par un système de crédits transférables.

Les avancées les plus importantes dans le domaine sont celles menées au sein de l'ASEAN *Association des Nations de l'Asie du Sud Est,* qui visent à la création d'un espace intégré de l'enseignement supérieur sur le modèle de celui existant en Europe. Afin de mener à bien ce processus, les institutions d'enseignement supérieur de l'ASEAN, bénéficient du soutien de l'Union européenne à travers le programme de coopération inter-régionale EU-SHARE dont l'objectif est d'offrir une assistance technique à la construction de cet espace unifié (mise en place du cadre de référence, système de crédits etc.). D'autres initiatives ont été prises en ce sens : c'est le cas du programme d'échange et de co-diplomation CAMPUS Asia, entre le Japon, la Corée et la Chine.

➡ Enfin, dans le contexte asiatique, déjà caractérisé par un fort développement des technologies d'enseignement à distance qui ont permis d'absorber une partie de la demande massive d'enseignement supérieur, **l'utilisation de la technologie des MOOC[1] offre des perspectives prometteuses** comme outil de démocratisation d'enseignement à moindre coût.

S'il présente des avantages économiques, l'enseignement à distance pose toutefois de nouvelles questions comme, entre autres, celle des modèles économiques, ou encore celle de l'évaluation des étudiants.

Depuis plus de dix ans, les pays d'Asie-Océanie, confrontés à une forte demande étudiante, ont su mettre en place les reformes pour renforcer leur système d'enseignement supérieur.

Désormais, certains pays, à l'instar de la Chine, affichent aussi leur volonté de se positionner sur la scène internationale : la Corée du Sud et la Malaisie, par exemple, ambitionnent ainsi de devenir des acteurs de premier rang dans l'accueil des étudiants internationaux.

Mobilité sortante et entrante des étudiants d'Asie

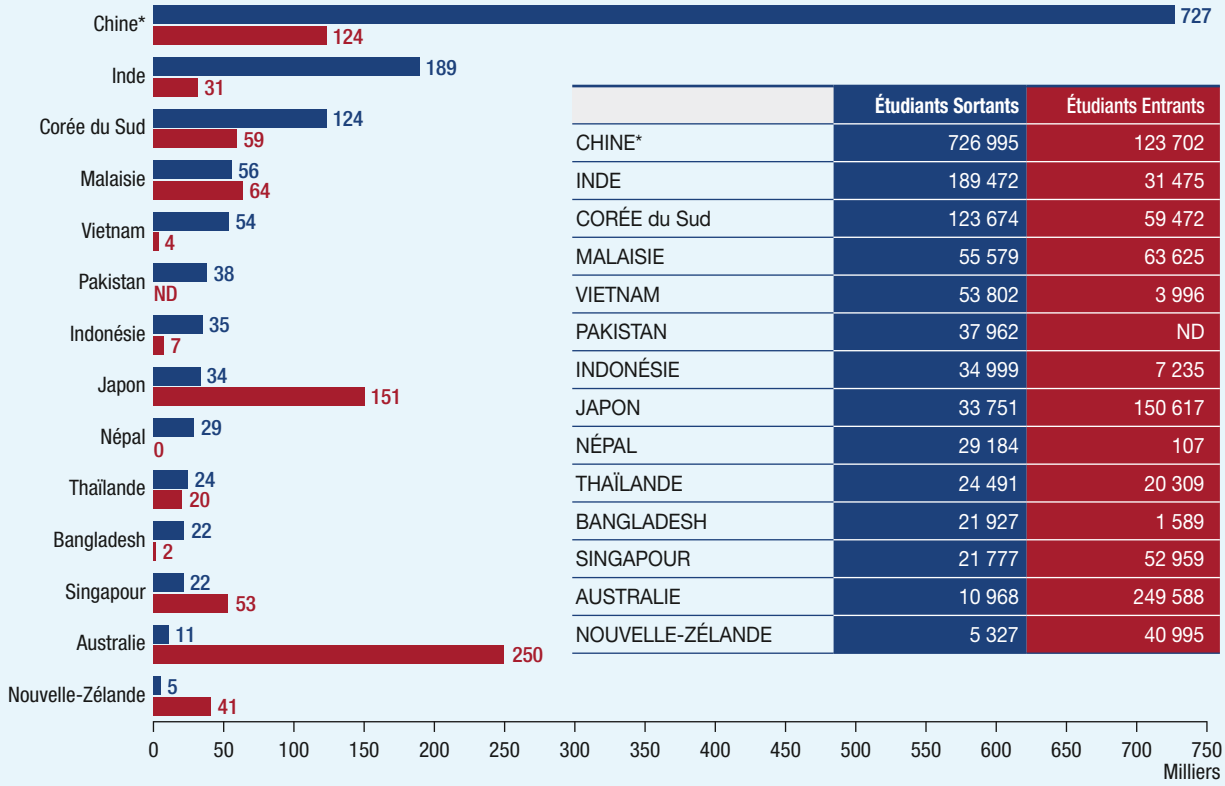

	Étudiants Sortants	Étudiants Entrants
CHINE*	726 995	123 702
INDE	189 472	31 475
CORÉE du Sud	123 674	59 472
MALAISIE	55 579	63 625
VIETNAM	53 802	3 996
PAKISTAN	37 962	ND
INDONÉSIE	34 999	7 235
JAPON	33 751	150 617
NÉPAL	29 184	107
THAÏLANDE	24 491	20 309
BANGLADESH	21 927	1 589
SINGAPOUR	21 777	52 959
AUSTRALIE	10 968	249 588
NOUVELLE-ZÉLANDE	5 327	40 995

ND : non disponible
Source : UNESCO 2012
** Chine + Macao + Hong-Kong*

1- *Massive Online Open Courses*

III. FOCUS SUR 6 PAYS DE LA ZONE ASIE-OCÉANIE

La Chine

726 995

étudiants chinois en mobilité à l'international en 2012

(Source Unesco)

CHINE

Depuis 1998, année de promulgation de la loi sur l'enseignement supérieur, la Chine connait de profondes mutations de son système universitaire :

- massification de l'enseignement supérieur ;
- autonomisation croissante des universités ;
- ouverture internationale depuis 2003 ;
- mobilité étudiante entrante et sortante en augmentation constante.

Les effectifs des étudiants chinois partant à l'étranger pour effectuer leurs études ont augmenté de façon spectaculaire en une dizaine d'années : ils étaient moins de 20 000 en 2000 contre plus de 720 000 en 2012.

La mobilité internationale des étudiants chinois ne résulte pas seulement d'une politique d'incitation des établissements d'enseignement supérieur chinois ou du gouvernement chinois. De nombreux étudiants cherchent en effet à quitter leur pays pour effectuer des études à l'étranger, soit au terme de leur diplôme universitaire, par désir d'obtenir une meilleure qualification ou un diplôme dont l'accès leur est refusé (M ou D), soit dès la fin de leurs études secondaires parce qu'ils estiment que leur université d'affectation ne leur permettra pas de s'insérer sur le marché de l'emploi.

Depuis 2009, on observe également une tendance constante à la baisse des inscriptions en *Gaokao*, l'examen d'entrée à l'université. De plus en plus de lycéens préfèrent désormais postuler directement auprès d'universités étrangères qui ne requièrent pas le passage du *Gaokao* et de nombreuses familles tendent à comparer défavorablement le système d'enseignement supérieur chinois avec celui d'autres pays. C'est ainsi que 80 % des étudiants chinois affirment leur désir d'étudier à l'étranger.

« Le rêve chinois[1] »

La Chine a récemment adopté une stratégie d'influence internationale et affiche des objectifs ambitieux en matière d'attractivité des étudiants internationaux et d'internationalisation de son enseignement supérieur. L'objectif affiché du « Plan d'étude en Chine » est d'atteindre 500 000 étudiants internationaux inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur chinois à l'horizon 2020.

Cette stratégie s'appuie sur différents leviers, parmi lesquels figurent :

- la promotion de la langue chinoise dans le monde, notamment à travers les Instituts Confucius (fin 2013, 410 Instituts Confucius étaient ouverts dans le monde, avec 500 classes Confucius ; l'objectif est de passer à 500 Instituts et 1 000 classes dans le cadre du prochain plan de développement 2015 - 2020) ;
- le renforcement de la visibilité internationale des universités chinoises : les universités se voient attribuer des labels (ex du Groupe C9, surnommé l'*Ivy League* chinoise) ou sont regroupées au sein de programmes (programme 211 et 985), ce qui permet au ministère chinois de les doter des moyens supplémentaires et de leur fixer des objectifs d'internationalisation ;
- le financement d'un important programme de bourses : l'objectif du CSC (*China Scholarship Council*) est de porter à 50 000 le nombre de bourses attribuées à des étudiants internationaux en 2015 ;
- l'accueil de campus étrangers.

Le nombre d'étudiants chinois accueillis en France a doublé en une dizaine d'années. Au nombre de 15 000 en 2005 ils étaient plus de 35 000 en 2013. Quant au nombre d'étudiants français en Chine, il est évalué aujourd'hui à 8 000.

CORÉE

La Corée

123 674

étudiants coréens en mobilité à l'international en 2012

(Source Unesco)

Quinzième puissance économique mondiale pour son PIB et membre de l'OCDE, la Corée dispose d'un réseau d'universités d'excellent niveau. Celles-ci dispensent de nombreux cours en anglais et offrent des conditions d'accueil de qualité aux étudiants étrangers, tant au niveau de l'encadrement pédagogique que des équipements de ses laboratoires de recherche. Les universités coréennes ouvrent par ailleurs de plus en plus de postes pour des chercheurs et des enseignants étrangers dans l'ensemble des disciplines. En 2013, la Corée du Sud comptait 3,7 millions d'étudiants.

La Corée est le 3e pays de mobilité d'origine pour la mobilité de ses étudiants dans le monde avec plus de 125 000 étudiants coréens en mobilité internationale, après la Chine et l'Inde. Les étudiants coréens constituent le 3e contingent d'étudiants asiatiques en France, après la Chine et le Vietnam.

En 2012, la France se plaçait au 7e rang des pays d'accueil pour les étudiants sud-coréens, derrière les États-Unis, la Chine, le Canada, le Japon, l'Australie et le Royaume Uni.

1- Pour plus de détails sur la stratégie d'influence internationale de la Chine, cf brève Campus France octobre 2014 n°1 disponible dans l'espace documentaire sur le site internet de Campus France

Sur le plan de la coopération, la mise en place d'accords aux niveaux Master et Doctorat favorisent la mobilité des étudiants français et coréens. L'organisation de programmes d'enseignement communs sur des thématiques partagées par tous revêt également un grand intérêt, plus particulièrement dans le cadre des universités d'été *(summer schools)* que les universités coréennes promeuvent de manière très agressive auprès de leurs partenaires. Il y a là des opportunités de coopération pour les établissements français qui peuvent bénéficier du décalage du calendrier universitaire.

De son côté, l'Ambassade de France en Inde a également pris des mesures concrètes afin d'améliorer l'attractivité de la France. En juillet 2013, elle a mis en place la délivrance de visas de circulation de 5 ans à tous les *alumni* de niveau Master ou plus. Le dispositif d'attribution des bourses du gouvernement français a également été revu et, alors qu'auparavant, la discipline choisie pouvait avoir une incidence sur l'attribution de la bourse, celle-ci repose désormais uniquement sur l'excellence des candidats.

L'Inde

189 472

étudiants indiens en mobilité à l'international en 2012

(Source Unesco)

INDE

Bien que le système d'enseignement supérieur indien ait de nombreux défis à relever, il faut souligner les réussites incontestables que sont les IIT, les IIM, les *National Law Schools* etc., assimilables à plusieurs égards aux grandes écoles françaises. Ces institutions forment les élites indiennes de demain dans une perspective de plus en plus internationale, sous la pression des différents classements mondiaux et de l'ouverture concomitante de l'Inde aux apports étrangers.

Sur les 15 millions d'étudiants que compte l'Inde, près de 200 000 choisissent aujourd'hui de partir étudier à l'étranger, soit une augmentation de quasiment 50 % depuis 2008. L'Inde, bien que deuxième pays d'origine en mobilité internationale, n'arrive pour la France qu'en 35e position lors de l'année universitaire 2013-2014 avec 2 427 étudiants. Ce nombre est cependant en progression : +46 % depuis 2008. La mobilité des étudiants vers la France se caractérise par un taux élevé de courts séjours (la moitié des visas délivrés en 2013).

Lors de sa récente visite en Inde, le Président de la République française a fixé l'objectif suivant : doubler le nombre d'étudiants d'ici 5 ans, soit atteindre près de 4 500 étudiants indiens inscrits dans un établissement français en 2017.

Il y a quelques années, les étudiants indiens se tournaient en grande majorité vers les grandes écoles lorsqu'ils choisissaient la France. Ceci pouvait notamment s'expliquer par le fait que les étudiants recherchaient des formations en anglais et que cette offre était encore peu proposée par les universités françaises. Aujourd'hui, le bilan est plus équilibré puisque sur les 2 427 étudiants inscrits lors de la dernière rentrée, 965 (39,8 %) étaient inscrits en université, 881 (36,3 %) en école de commerce, gestion et comptabilité et 75 (3,1 %) en formation d'ingénieurs (hors universités).

L'Indonésie

34 999

étudiants indonésiens en mobilité à l'international en 2012

(Source Unesco)

INDONÉSIE

L'Indonésie, quatrième pays du monde par sa population, s'est résolument tournée vers l'international depuis une quinzaine d'années. Au-delà des efforts quantitatifs imposés par sa démographie particulièrement jeune[1], l'Indonésie met désormais l'accent sur la qualité de la formation et sur l'enseignement supérieur et la recherche.

La priorité donnée à la qualification des enseignants du supérieur bénéficie de moyens financiers considérables puisque la loi impose depuis 2009 de consacrer 20 % du PIB au budget de l'éducation. De nombreux ministères disposent ainsi de bourses pour former des milliers d'enseignants, qui doivent obtenir un Master ou un Doctorat. L'objectif est également de former une main d'œuvre adaptée aux besoins prioritaires du pays. Ces bourses sont également utilisées pour des programmes de mobilité vers l'étranger. Pour le public indonésien, un diplôme européen garde une attractivité certaine, notamment en raison de sa qualité académique et de son coût.

787 étudiants indonésiens ont choisi la France pour l'année 2013-2014. A l'université, l'effectif est passé de 313 en 2009 à 597 en 2013, soit une croissance de 78 %.

Ce chiffre en constante augmentation résulte des efforts du Ministère de l'Éducation indonésien, de l'Institut français d'Indonésie et de Campus France. L'action de la France, encore peu visible il y a quelques années, est en forte progression comme l'attestent les ouvertures des Espaces de Yogyakarta, Bandung et Surabaya en 2013 puis Medan en 2014.

1- 4,5 millions d'étudiants en 2012, prévision de 46 millions de personnes entre 15 et 24 ans en 2020, dont 10 millions d'étudiants.

Le Japon

33 751

étudiants japonais en mobilité à l'international en 2012

(Source Unesco)

JAPON

L'enseignement supérieur japonais bénéficie d'une forte reconnaissance internationale : selon le classement du *Times Higher Education* 2014-2015, les 10 premières universités asiatiques comptent 2 universités japonaises, dont Tokyo University (1ère) et Kyoto University (8e). Ces mêmes universités obtiennent de bons classements au rang mondial (Tokyo University : 23e, Kyoto University : 59e).

Ces très bons résultats ne sauraient masquer les défis actuels que l'enseignement supérieur japonais doit relever, dus en partie à la faible internationalisation des universités japonaises et aux problèmes de déficit démographique du Japon.

La mobilité entrante au Japon suivie par le MEXT *(Ministère de l'Éducation de la Culture et des Sports de la Science et de la Technologie du Japon)*, présente en 2013 les caractéristiques suivantes :

- un nombre d'étudiants étrangers de 135 519, en baisse de 1,6 % par rapport à 2012.
- une origine géographique des étudiants issue majoritairement des pays voisins (Chine : 60,4 %, Corée : 11,3 %, Vietnam : 4,6 %, Taiwan : 3,5 %, Népal : 2,4 %, Indonésie : 1,8 %, Thaïlande : 1,8 %, Malaisie : 1,7 %, Etats-Unis : 1,5 %).

La mobilité sortante est en baisse : de 82 845 en 2004, ils n'étaient plus que 57 501 à partir en 2011. Les principales destinations des étudiants japonais sont les suivantes (selon les chiffres de l'UNESCO qui ne prennent pas en compte les données de la République Populaire de Chine, ni de Taiwan) : États-Unis (58,6 %), Royaume-Uni (9 %), Australie (5,9 %), France (4,7 %) et Allemagne (4,4 %).

Entre la France et le Japon, le déséquilibre entre mobilité entrante et sortante reste important : 1 661 étudiants japonais ont effectué un séjour d'études dans un établissement d'enseignement supérieur en France et 740 étudiants français se sont rendus au Japon en 2012. Ces chiffres sont toutefois à nuancer car ne sont pas comptabilisés les séjours d'étudiants japonais en écoles de langue ou de savoir-faire (entre le 1er octobre 2013 et le 30 septembre 2014, le consulat de l'Ambassade de France au Japon a délivré 2 000 visas d'études tous types confondus), ni les courts séjours (selon la JASSO, il y avait 521 Français qui ont effectué un court séjour d'études au Japon en 2013).

Deux organismes assurent la promotion de l'enseignement supérieur japonais :
Japanese Association for the Promotion of Science (JSPS) : www.jsps.go.jp/english/
Japanese Student Services Organization (JASSO) : www.jasso.go.jp/index_e.html

L'ouverture des universités japonaises au reste du monde est fortement encouragée par le MEXT qui a lancé plusieurs initiatives destinées à encourager l'accueil d'étudiants étrangers et la mobilité des étudiants japonais.

Les plus récentes, les plans Global 30 et Global 30+, suivies par le projet *Top Global University*, ont permis de constituer des groupe d'universités pilotes de l'internationalisation, qui ont pu bénéficier de financements importants en vue de favoriser en priorité la mobilité sortante du Japon.

Les universités sont sélectionnées sur la base de leurs projets et reçoivent des subventions leur permettant de mettre en œuvre de nouveaux programmes d'échange, de conclure des accords de coopération, de développer les doubles diplômes et d'augmenter les cursus intégralement en anglais. Elles sont également encouragées à figurer dans le classement des 100 meilleures universités mondiales en doublant la mobilité lycéenne et étudiante d'ici 2020 et en se focalisant sur les séjours de programmes courts à l'étranger.

Le MEXT encourage aussi les universités à adopter une plus grande flexibilité quant au calendrier universitaire (actuellement, le calendrier est celui de l'administration japonaise et commence en avril), et son découpage en semestre afin de faciliter la mobilité internationale.

Le 5 mai 2014, la Convention de reconnaissance mutuelle des études, des diplômes et des crédits entre la France et le Japon a été signée à Paris par la *Japan Association of National Universities* (JANU), la Conférence des présidents d'universités (CPU) et la Conférence des directeurs d'écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI). Les trois parties se sont accordées sur une grille de lecture des études, diplômes et des crédits des deux pays permettant d'établir des correspondances de niveau d'études. La mobilité des étudiants et le rapprochement des établissements d'enseignement supérieur des deux pays devraient ainsi être grandement facilités.

VIETNAM

Jusqu'à présent, le principal atout du système vietnamien d'enseignement supérieur résidait dans sa capacité à produire une vraie élite, en particulier dans le domaine des sciences dures. Le cloisonnement historique du système universitaire et de la recherche ne permet cependant pas de développer la qualité des formations pour le plus grand nombre, et d'atteindre les standards internationaux.

Le gouvernement vietnamien a donc la volonté de rénover son système d'enseignement supérieur afin de former les ressources humaines indispensables au développement socio-économique du pays.

Le Vietnam

53 802

étudiants vietnamiens en mobilité à l'international en 2012

(Source Unesco)

Depuis 2009, le Vietnam, conformément aux engagements pris dans le cadre de l'Accord général sur le commerce et les services (GATS), a prévu que des projets dans l'enseignement supérieur soient financés à 100 % par des capitaux étrangers.

Dans cette phase d'ouverture à l'international de son enseignement supérieur, le Vietnam doit prendre en compte de nombreux critères : la qualité des formations dispensées, la place de la recherche, l'existence d'une équipe spécifique d'enseignants bien formés, le partenariat avec des entreprises, l'existence de laboratoires de recherche propres ou associés, la qualité des diplômes délivrés, et de l'insertion professionnelle au Vietnam.

D'après les données de l'UNESCO, le nombre d'étudiants vietnamiens en mobilité à l'étranger a pratiquement doublé en 5 ans. En 2011, ils étaient plus de 52 000 à effectuer leurs études en dehors de leur pays contre 27 000 en 2007. Cette évolution suit naturellement celle de la population étudiante globale mais la particularité du Vietnam réside dans le fait que le nombre d'étudiants mobiles croît deux fois plus vite que le nombre global d'étudiants. La population étudiante au Vietnam a en effet augmenté de 40 % sur la période 2007-2011 quand les effectifs des étudiants en mobilité ont augmenté de 87 %. On note donc une réelle ouverture sur l'international de la part des étudiants vietnamiens qui concrétisent de plus en plus leur désir d'études à l'étranger.

Le Vietnam est un contributeur important à la mobilité vers la France avec plus de 6 235 étudiants inscrits en France en 2013-2014 (deuxième pays asiatique après la Chine). Une grande majorité d'entre eux, près de 80 %, opte pour le système universitaire. Le public des étudiants vietnamiens est bien renseigné sur le France : selon le Baromètre TNS Sofres – Campus France sur l'image et l'attractivité de la France auprès des étudiants étrangers réalisé en 2013, lorsque l'étudiant vietnamien opte pour la France, il le fait non seulement en toute connaissance de cause, mais également comme un choix prioritaire et non par défaut.

IV. MOBILITÉ ENTRANTE DES ÉTUDIANTS D'ASIE-OCÉANIE EN FRANCE

Selon les données du MENESR, en 2013-2014, le nombre total d'étudiants de la zone Asie-Océanie s'élève à 50 645, ce qui représente 17 % du total des étudiants étrangers accueillis en France. Au total, sur 5 ans, cela représente une augmentation de plus de 10 % mais il est à noter que la progression se ralentit depuis 2011-2012.

La Chine, avec 30 176 étudiants, soit plus de 10 % du total de la population accueillie en France, vient en deuxième position des étudiants accueillis en France juste derrière le Maroc. La Chine est suivie par le Vietnam (6 235 étudiants vietnamiens sont en mobilité en France, soit 2,1 % du total), puis par la Corée du Sud (2 715, 0,9 %), l'Inde (2 427, 0,8 %) et le Japon (2 007, 0,7 %). Sur l'ensemble de la zone, la Chine, l'Inde, la Malaisie et l'Indonésie, notamment, progressent sur 5 ans ; tandis que la Corée du Sud, le Japon, Taiwan, la Thaïlande et le Pakistan, notamment, reculent sur la même période.

Avec 32 734 inscrits à l'Université, les étudiants de la zone Asie-Océanie se rendent proportionnellement moins en Université que la moyenne des étudiants étrangers en France (64,6 % vs. 74,1 %). Globalement 46,8 % sont en Licence, 39,6 % en Master et 13,5 % en Doctorat. Trois filières attirent majoritairement les étudiants de la zone : les Langues, Lettres et Sciences humaines (32,4 %), les Sciences et STAPS (31,2 %) et les Sciences économiques (29,1 %). Les filières de Droit, Sciences Politiques et Médecine, Pharmacie, Dentaire n'accueillent respectivement que 4,7 % et 2,6 % des étudiants de la zone.

Répartition des étudiants d'Asie en France par nationalité

Pays d'origine	2008-2009			2013-2014			Evolution sur 5 ans	
	effectifs	%	rang	effectifs	%	rang	effectifs	variation du rang
CHINE	27 112	10,2 %	2	30 176	10,3 %	2	+11,3 %	0
VIETNAM	6 254	2,4 %	9	6 235	2,1 %	10	-0,3 %	↓ 1
CORÉE du Sud	2 902	1,1 %	25	2 715	0,9 %	26	-6,4 %	↓ 1
INDE	1 525	0,6 %	41	2 427	0,8 %	31	+59,1 %	↑ 10
JAPON	2 156	0,8 %	31	2 007	0,7 %	36	-6,9 %	↓ 5
MALAISIE	712	0,3 %	60	1 009	0,3 %	53	+41,7 %	↑ 7
TAIWAN	1 026	0,4 %	49	990	0,3 %	55	-3,5 %	↓ 6
INDONÉSIE	336	0,1 %	81	787	0,3 %	61	+134,2 %	↑ 20
CAMBODGE	596	0,2 %	66	777	0,3 %	62	+30,4 %	↑ 4

Source : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES 2014

Mobilité sortante des étudiants asiatiques et océaniens vers la France

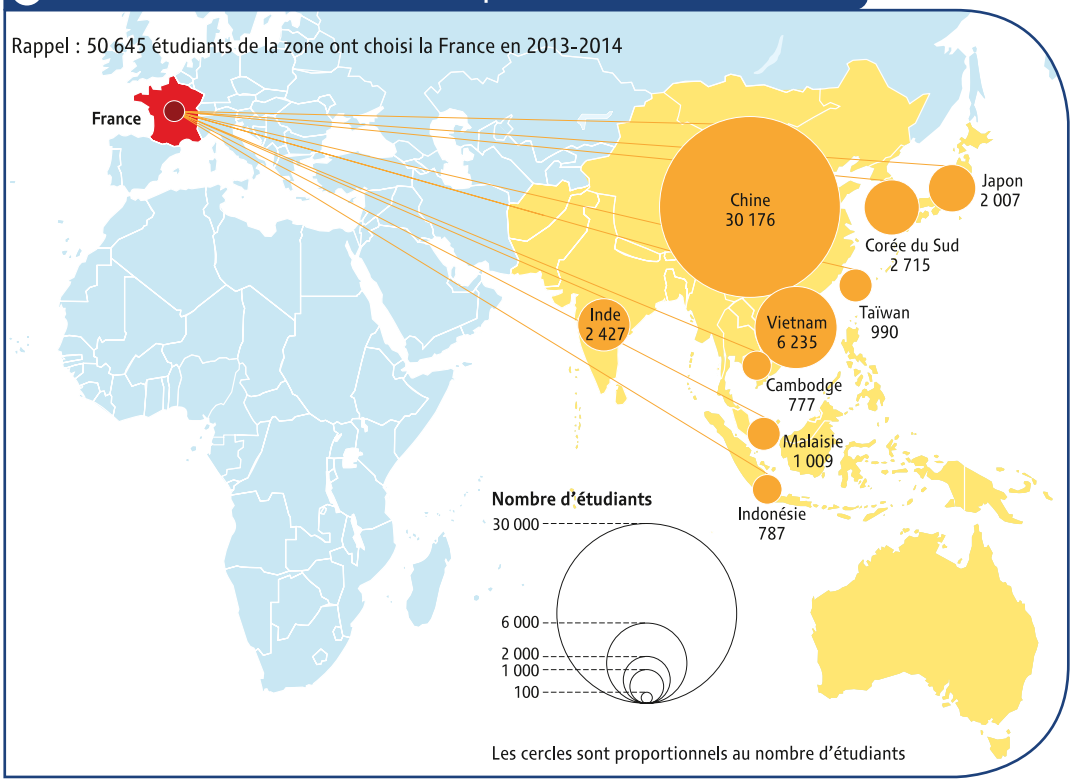

Source : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES

Favoriser « l'envie de France » auprès des étudiants étrangers

Malgré la forte demande d'enseignement supérieur émanant du continent asiatique, la proportion d'étudiants d'Asie en France est encore faible (seulement 17 % du total des effectifs étudiants étrangers en France alors qu'ils représentent 40 % des étudiants internationaux). Face à ce potentiel, le Conseil Supérieur de l'attractivité a confié à l'Agence Campus France, en lien avec les Ambassades, les réseaux d'anciens Alumni, et les autres opérateurs de l'Attractivité française, la mission de développer **une grande campagne de communication pour renforcer l'image de la France auprès du public étudiant asiatique.**

Différents supports déclinables et adaptés aux exigences du public cible (clips, sites interactifs, etc.), seront ainsi proposés courant 2015, et permettront de mettre en avant les atouts du système d'enseignement supérieur et de ses filières d'excellence dans cette région.

TNS Sofres

CAMPUS FRANCE
campusfrance.org

Baromètre Campus France / TNS 2013 : Focus Etudiants d'Asie

Baromètre online réalisé par TNS de juillet à octobre 2013 auprès de 20 000 étudiants dont 2 801 étudiants d'Asie (1 307 nouveaux arrivants en France, 947 ayant engagé leurs études en France et 547 les ayants terminées

Les déterminants du séjour

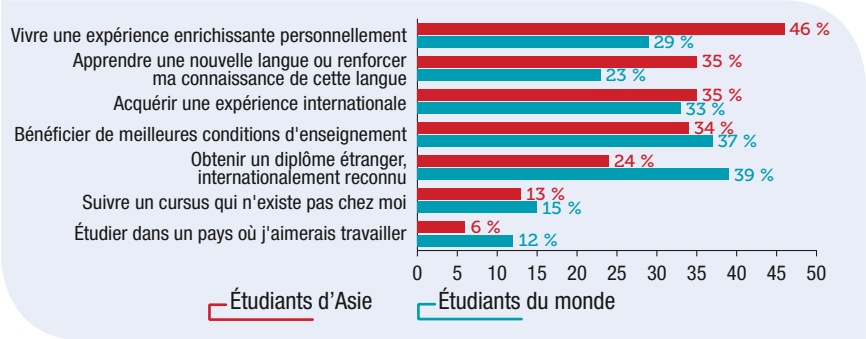

27 % ont déjà étudié à l'étranger

73 % choisissent la France comme premier pays d'études à l'étranger

Ce qu'il faut retenir

Les étudiants d'Asie se distinguent des autres étudiants mobiles dans leurs objectifs d'études à l'étranger. Ils sont avant tout en recherche d'une nouvelle expérience qui les ouvre sur le monde, mais aussi intéressés par l'apprentissage d'une langue par immersion. Ils sont nettement moins préoccupés par l'obtention d'un diplôme internationalement reconnu. Conséquence logique, ils ont choisi la France pour sa dimension culturelle. S'ils ont été sensibles à la qualité de la formation, cet aspect est nettement moins prononcé que pour les autres étudiants. Seul un quart justifient le choix de la France par la réputation de ses établissements. Par contre, ces étudiants apprécient particulièrement le coût des études en France. Dans trois cas sur quatre cette expérience internationale sera la première. Le choix de la France est le plus souvent exclusif, et ces étudiants sont plutôt moins nombreux que les autres à hésiter avec d'autres pays (30 % vs 45 %). Pour se renseigner, arbitrer puis se préparer au séjour, ils s'appuient avant tout sur Campus France et notamment son site Internet, les espaces et antennes sont un peu en retrait avec une fréquentation de 40 %. Ils sont plus enclins que les autres à s'appuyer sur les établissements scolaires et les autres lieux français d'informations.

Les 10 principales raisons du choix de la France

1	Pour l'intérêt culturel de la France	55 %
2	Pour la qualité de la formation en France	51 %
3	Pour apprendre à améliorer mon niveau de français	49 %
4	Pour le coût des études en France	40 %
5	Programme d'échange avec un établissement français	31 %
6	Pour l'art de vivre à la française	31 %
7	Pour la réputation des établissements ou des enseignants en France	25 %
8	Pour ma connaissance de la langue française	24 %
9	Pour la valeur des diplômes français	20 %
10	Pour venir étudier en Europe	20 %

Un choix réfléchi

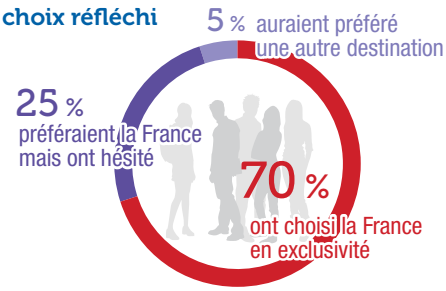

Principales préoccupations des étudiants d'Asie

- 75 % Améliorer mon niveau de français
- 75 % Obtenir mon visa
- 63 % Réussir mes études sur place
- 54 % Trouver un logement
- 49 % Réussir mon intégration / Me faire des amis
- 48 % Définir mon budget sur place
- 45 % Compléter mon inscription dans l'établissement
- 33 % Trouver une bourse

Les sources d'informations privilégiées

- 69 % Site Internet **Campus France**
- 45 % Établissement universitaire
- 42 % Entourage (famille, amis)
- 41 % Autres lieux officiels d'information : *Alliances françaises, Ambassade de France...*
- 40 % Espaces et Antennes **Campus France**
- 40 % Autres sites Internet
- 27 % Réseaux sociaux en ligne *(facebook, twitter)*

Le bilan des séjours d'études en France par les étudiants d'Asie

Avez-vous été satisfait des conditions d'accueil…

… de la France en général

… de l'Établissement

… des étudiants français

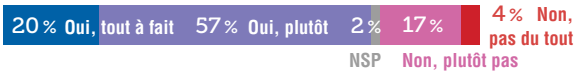

Estiment que leur intégration en France a été…

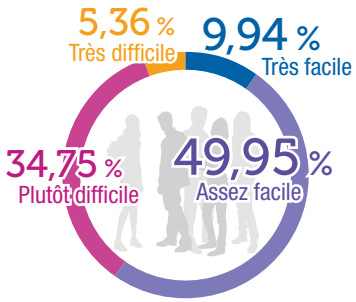

Sont d'accord sur le fait que leur séjour d'études en France…

… a contribué à mon enrichissement personnel	99 %
… me sera utile demain dans le cadre de mon activité professionnelle	88 %
… a valorisé mon cursus universitaire	87 %
… a favorisé mon insertion professionnelle	75 %
… m'est aujourd'hui utile dans le cadre de mon activité professionnelle	43 %

Niveau de satisfaction détaillé des étudiants d'Asie en cours de séjour

ACCUEIL & INTÉGRATION		
L'accueil des étrangers en France	▲	60 %
L'accueil des français	●	72 %
L'intégration sociale	▲	65 %
Les procédures administratives	▲	51 %
VIE QUOTIDIENNE		
La qualité de la vie quotidienne	●	86 %
L'art de vivre à la française	●	85 %
Les sorties, possibilités de loisirs	●	84 %
L'intérêt culturel	●	92 %
L'intérêt touristique	●	92 %
ENSEIGNEMENT		
La qualité de l'enseignement	●	88 %
Les méthodes d'enseignement	●	82 %
Le système de notation	●	83 %
La qualité des infrastructures sur le campus	●	77 %
DÉPENSES		
Le système de santé	●	80 %
Le coût de la vie	▲	69 %
L'offre de logement	▲	55 %
Le coût du logement	▲	58 %
Le coût des études	●	84 %
BÉNÉFICES FUTURS		
La possibilité de travailler en France après ses études	✕	41 %
La valeur des diplômes	●	88 %

● Points forts ✕ Points d'amélioration ▲ Points de vigilance

Niveau de satisfaction et de recommandation

Niveau de satisfaction à l'issue du séjour

Niveau de prescription de la France après le séjour

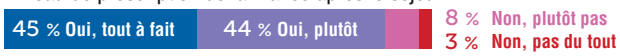

Ce qu'il faut retenir

A l'issue du séjour, les étudiants d'Asie sont largement satisfaits de l'accueil qui leur a été réservé par la France en général ou mieux encore par leur établissement et un peu plus partagés sur l'accueil des étudiants français. Quatre étudiants sur dix regrettent une intégration un peu difficile au départ, mais la plupart en trouvent finalement les clefs.

Ces étudiants apprécient nettement la qualité de vie quotidienne et la qualité d'enseignement , tout comme le coût des études et la qualité du système de santé. Les obstacles les plus marquants ont été le logement, le coût de la vie et les contraintes administratives.

Comme les autres étudiants étrangers en France, les étudiants d'Asie ayant terminé leur séjour sont largement convaincus des multiples gains de cette expérience (enrichissement personnel, valorisation du cursus, utilité dans leur activité actuelle, sinon pour le futur parcours professionnel). Par contre, comme les autres, ils sont nombreux à regretter de n'avoir pu compléter leur séjour d'études par une première expérience professionnelle en France.

Au final, le taux de satisfaction général des étudiants originaires d'Asie atteint 92 %, dont près de la moitié très satisfaits. Très logiquement, neuf étudiants sur dix, déclarent qu'ils prescriront la France comme destination d'études.

Espaces et Antennes Campus France en Asie

Table des matières

Partie I.
La mobilité des étudiants d'Asie-Océanie . . . . . pages 2 à 6

Partie II.
L'enseignement supérieur en Asie et Océanie – Panorama et Enjeux . . . . . pages 6 à 9

Partie III.
Focus sur 6 pays de la zone Asie-Océanie . . . . . pages 9 à 12

Partie IV.
La mobilité entrante des étudiants d'Asie-Océanie en France . . . . . pages 12 à 15

Agence Campus France

Comité éditorial :

Antoine Grassin, Directeur général

Béatrice Khaiat, Directrice générale adjointe ;

Direction de la coordination géographique :
Olivier Chiche-Portiche, Directeur de la coordination géographique ; Mathilde Mallet, Responsable du Service Asie ; Serge Borias, Responsable adjoint du Service Asie ; Bastien Palermo-Chevillard, Responsable promotion, Sous-continent indien et Asie du Sud-Est ; Laurent Dureuil, Responsable promotion ; Bun Tieng Ung, Responsable promotion.

Service Communication, Presse et Etudes :
Anne Benoit, Directrice Communication, Presse et Etudes ; Didier Rayon, Responsable des Etudes et Recherches ; Charlotte Dupont, Chargée d'études.

Les données statistiques contenues dans cette publication ont été collectées et mises en forme par Didier Rayon.

La synthèse, entièrement rédigée par Charlotte Dupont, portant sur le panorama et les enjeux de la mobilité en Asie-Océanie (Partie II.) a été rédigée principalement à partir des documents suivants :
"Higher Education in Asia: Expanding Out, Expanding Up – The rise of graduate education and university research", UNESCO Institute for Statistics, 2014.
"Higher Education across Asia: An Overview of Issues and Stategies", Asian Development Bank, 2011.
"South Asia and Higher Education Revolution and realities in the new economic order", British Council, 2014.

Les focus pays ont été rédigés par les Services de coopération et d'action culturelle des Ambassades de France et les Responsables d'Espaces Campus France dans les pays.

Édition : Anne Benoit, anne.benoit@campusfrance.org

Photos et visuels : droits réservés

Cartographie : Philippe Rekacewicz

Réalisation et impression : Studio Boss - Paris

Diffusion : Desbouis Grésil Imprimeur

Campus France
Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale
28 rue de la Grange aux Belles
75010 Paris
www.campusfrance.org

Les Notes Campus France sont imprimées sur papier PEFC-FSC issu de forêts gérées durablement.
Novembre 2014
ISSN 2117-8348

Placé sous la tutelle des ministères chargés des Affaires étrangères et de l'enseignement supérieur, Campus France a pour principales missions la promotion et la valorisation de l'enseignement supérieur français à l'étranger, l'accueil des étudiants étrangers en France et la gestion des boursiers des gouvernements français et étrangers.

CAMPUS FRANCE
campusfrance.org